LOUISIANE ET MISSISIPI

Suite de la 1ère page.

lars. Un des pompiers, A. Bani, qui était entré dans le cinéma a reçu un choc violent des lès fils électriques et a été sauvé par un de ses camarades. Son état est très grave.

Visiteurs.

Crowley, 14 avril. — Les membres de la "Louisiana Railroad Commission" sont actuellement à Crowley, qui était un des arrêts prévu dans leur tour.

L'Hon. J. G. Medlenka et plusieurs citoyens leur ont fait visiter la ville et leur ont offert une promenade en bateau sur la rivière Medlenka.

Trois maisons détruites.

Ruston, 14 avril. — La résidence de Mme J. W. Simonton, dans le Nord de Ruston a été détruite par un feu mardi. La bâtisse était occupée par Mme Simonton et sa famille et par B. A. Keasley et sa famille. Le feu a pris de suite une grande importance et tout a été détruit. Deux autres incendies ont eu lieu dans les maisons de Mme L. H. Simonton et du Dr. A. L. Thurmon.

Lancement d'une association.

Melville, 14 avril. — La "Atchafalaya Distributing Association" a adopté un charte et a nommé C. C. Johnson président; W. A. White, vice président et W. M. Hathorn, secrétaire trésorier. Ces derniers avec E. J. LeBlanc, Paul W. Lafleur, Peter Glaser et Gus Rosenberg sont les directeurs.

Nègre brûlé.

Abita Springs, 14 avril. — Eugène Smith, un nègre de la plantation de U. Bogaus est mort brûlé dans un incendie lundi soir après avoir sauvé deux enfants des flames.

Inspection.

New Iberie, 14 avril. — Le docteur W. R. Dodson et le docteur C. H. Staples, du département de l'Agriculture de l'Etat ont inspecté avec le docteur R. H. Rowles du Bureau Fédéral, la nouvelle ferme expérimentale du gouvernement.

Arrestation.

Kinder, 14 avril. — Albert Mitchell, nègre a été arrêté ici par le député shérif Tate, accusé d'un double meurtre en Floride.

MISSISIPI.

Réunion de commerçants.

Yazoo City, 14 avril. — Les Petits Commerçants de l'état se réuniront ici les 25, 26 et 27 mai prochain. Le président de l'Etat Summerfield présidait à une réunion d'hommes d'affaires, mardi soir pour fixer le programme de la convention.

INJECTION BROU soulage immédiatement et sans inconvénient. Catarrhe de la Vessie. Chez tous les pharmaciens.

Incendie important.

Bay St. Louis, 14 avril. — Un incendie s'est déclaré dans un cinéma de la rue Union, mardi soir, a détruit trois maisons et endommagé une quatrième.

La bâtisse appartenant à Mme Pearl C. Duble, de la Nouvelle Orléans, était évaluée à 2,000 dollars. La maison de Mme J. N. Seal, évaluée à 1,200 dollars et le cinéma ont été complétement détruits. La maison de Mme Rosa Templet n'a eu que 200 dollars de dommages en raison du travail efficace des pompiers.

BULLETIN FINANCIER.

Change.

New-York —	
Sterling bankers, demand	4.79½@4.79½
Francs, bankers, demand	5.31⅝@5.32⅛

Coton.

	Middling
Galveston	9.70
Mobile	9.00
Savannah	9.13
Charleston	9¼
Wilmington	9¼
Norfolk	9.25
Boston	10.15
Philadelphie	10.40
Memphis	9.13
Augusta	9.25
St. Louis	9¼
Houston	9.75
Little Rock	9.00
Dallas	9.10
Montgomery	8.88

Ventes.

Entre 10 a. m. et 1:45 p. m. —

$500 Premium Bonds	888
85 shares American Cities Co. pfd.	48
50 shares American Cities Co. pfd.	48⅜
200 shares American Cities Co. pfd.	48½
A 1:45 p. m. —	
9 shares B'ham Ry., L. and P. com.	70
$1,000 Public Improvement 1950	91

Bons Divers.

Street Railroads —		
American Cities 5-6s	87⅝	87½
B'ham Ry., L. and P. ref. ex. 6s	95¼	95½
B'ham Ry., L. and P. Co. 1½s	87⅝	...
Fort Worth P. and L. 1st mtg. 5s	95⅝	96⅝
Knoxville Traction Co. 1st mtg. 5s	100	...
Knoxville Ry. and L. Co. consol 5s	97	...
Knoxville Ry. and L. Co. ref. ex. 5s	80¼	...
Little Rock Ry. and El. Co. 5s	101	102½
Little Rock Ry. and El. Co. 6s	100	100½
Memphis St. Ry. Co. 5s	85⅜	86
Meridian L. and Ry. Co. 1st mtg. 5s	87½	90
Nashville Ry. and L. Co. 5s	97½	98⅜
N. O. and Carrollton R. R. 5s	102	106
N. O. City and Lake R. R. 5s	104½	...
N. O. City R. R. gen. mtg.	103½	...
N. O. Ry. and L. Co. 4½s	76½	...
N. O. Ry. and L. Co. 5s, series A	85	83
St. Charles Street R. R. 4s	87	92½
Texas P. and L. Co. 1st mtg. 5s	91½	93
Miscellaneous —		
Alden Mills 1st mtg. 6s	99	100
State and City —		
City 4s	94	...
Public Improvement, 1950	90⅝	91½
Public Improvement, new	89	90

DÉCÈS

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

Décédé, mercredi 14 avril, à 7 heures p. m., âgé de 78 ans, le sociétaire ANDRE BURGAN, natif de France.

Messieurs les membres de la société, et particulièrement ceux de la catégorie du mois d'avril, sont priés d'assister à ses funérailles, qui auront lieu aujourd'hui, JEUDI 15 avril 1915, à 3 heures p. m.

Le convoi partira de sa dernière résidence, No. 1002 rue N. Dupré, coin St-Philippe.

Le Président, OCTAVE GARRAUD.

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. — S. ADER, Vice-Président.
EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.

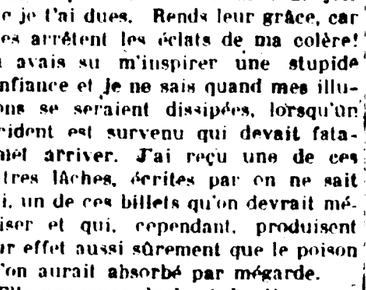

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs
1108-1112 RUE NORD RAMPARTS
PHONE HEMLOCK 466

New Orleans Great Northern R.R.

EXCURSIONS
(Trains de Plaisir)
Tous les Dimanches et Mercredis
A LA PAROISSE DE
SAINT TAMMANY
Le climat le plus salutaire des Etats-Unis.

Trains de plaisir à Begalusa
"LA VILLE MAGIQUE DU SUD."

Wagon-salon pour les excursions de dimanches à Begalusa. Départ de la gare Terminus à 7:25 a. m. Arrivée de retour à 8:05 p. m.
Pour de plus amples détails, informez-vous auprès de l'agence des billets, ou téléphonez Main 2939.

CHEMINS DE FER.

QUEEN & CRESCENT ROUTE

Le Train de New York
Quitte la Station Terminale à 7:30 P. M.
DIRECTEMENT
A la 32me rue et la 7me Avenue
Un îlet de Broadway.
Eclairé à l'Electricité.
Excellent Service de Wagon Restaurant.
"A la Carte"
Bureau des Billets.
211 RUE ST. CHARLES.
Dépôt: Station Terminale, rue du Canal
PHONE MAIN 2939.

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE
Compagnie Générale Transatlantique
SERVICE POSTAL
Départs de NEW YORK — BORDEAUX
ROCHAMBEAU ..... 27 avril, 3 p. m.
LA TOURAINE ..... 24 avril, 3 p. m.
CHICAGO ..... 1er mai, 3 p. m.
ESPAGNE ..... 8 mai, 3 p. m.
Pour tous renseignements s'adresser
Aux bureaux de la Compagnie,
F. J. ORFILA, AGENT GÉNÉRAL.
202 rue Commune, Nouvelle-Orléans.

CHAMPAGNE
LOUIS ROEDERER
REIM

(Exigez l'Etoile Comme Garantie)
PAUL GELPI & FILS
AGENTS
227 Rue Decatur — Nouvelle-Orléans
En faisant vos emplettes mentionnez l'Abeille, S. V. P.

Bas Elastiques, Ceintures Abdominales, Membres Artificiels
Chaises Roulantes Invalides, Ceintures Herniaires, etc., etc.
SCHROEDER
1314 RUE CANAL
En faisant vos emplettes mentionnez l'Abeille, S. V. P.
24jan—tan jeu dim

VENTES AUX ENCHERES.

Par KERNAGHAN & CORDILL

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de liquidateur.

Par KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, Encanteur, Bureau No. 339 rue Carondelet.

MERCREDI 28 avril 1915, à 11 heures a. m., sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre, daté le 13 avril, de l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans le procès de Val A. Winter vs. National Syrup Mfg. Co., No. 111,027, sur les lieux No. 509 rue Dryades, entre Poydras et Lafayette.

L'entière exploitation y compris marchandises, fonds de commerce, formule du "Glee Nol", droit de se servir du nom "Glee Nol", marque de fabrique, clientèle de la compagnie, bail dont la terme n'est pas expiré, le tout comme d'après une liste d'inventaire.

Conditions — Comptant.
DART, KERNAN & DART, Avocats.
avril 15 18 25 28

Par W. H. FITZPATRICK

ANNONCE JUDICIAIRE.

Double résidence en briques, Nos. 1824 et 1826 rue Annonciation; simple cottage, No. 1288 rue Second.

Succession d'Andrew Hero, Jr. — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B — No. 108,431.

Par W. H. FITZPATRICK, Encanteur, bureau No. 322 rue Baronne, le JEUDI, 15 avril 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, en vertu de et en suite à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 8 mars 1915, dans la ci-dessus intitulée et numérotée affaire, et à moi adressée, je procéderai à vendre à l'enchère publique aux endroits et heures indiqués ci-dessus, la propriété suivante, décrite à savoir

Premièrement — Toutes ces certaines parties de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances là appartenant ou qui en quelque sorte leur appartiennent, situées dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Felicity Road, Annonciation, St. Marie et Chippewa, une de celles désignées mesure cinquante cinq pieds de face à la rue Annonciation par une profondeur de quatre vingt quinze pieds, un pouce, sur sa ligne de côté la plus près de la route Felicity, et sur sa ligne de côté la plus près de la rue St. Marie, elle a une première profondeur de quatre vingt un pieds; de là elle court à angles droits dans la direction de la route Felicity, dix-sept pieds, onze pouces; de là elle court dans la direction de la rue hippewa, quatorze pieds, un pouce pour atteindre la ligne de derrière, laquelle ligne mesure trente-sept pieds, un pouce, et l'autre partie de terre touche sur le côté dans la direction de la route Felicity, et mesure trente pieds de face à la rue Annonciation, par une profondeur sur sa ligne de côté la plus près de la rue St. Marie, de cent quatre vingt onze pieds, dix pouces; et sur sa ligne de côté dans la direction de la route Felicity, elle a une première profondeur de la rue Annonciation de cent cinquante neuf pieds, dix pouces; de là elle court dans la direction de la route Felicity, trente-sept pieds, huit pouces et cinq lignes; de là elle court dans la direction de la rue Chippewa, seize pieds, dix pouces; de là elle court dans la direction de la rue St. Marie, trente-sept pieds, huit pouces et cinq lignes; de là elle court dans la direction de la rue Chippewa, treize pieds, deux pouces et atteint alors la ligne de derrière, laquelle ligne mesure trente pieds. Les améliorations comprennent une double résidence en briques, contenant environ six chambres d'un côté et sept de l'autre.

Deuxièmement — Une certaine parcelle ou lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances là appartenant ou qui en quelque sorte lui appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Deuxième, Troisième, Camp et Chestnut, et mesurant cinquante pieds de face à la rue Deuxième, par cent seize pieds, dix pouces et quatre lignes en profondeur entre deux lignes parallèles; étant la partie de l'arrière de plusieurs lots numérotés 10 à 19, inclus, sur un plan de H. [illegible]sen, voyer, de la date du 23 décembre 1884, duquel un croquis a été annexé à un acte passé devant N. B. Trist, un notaire de cette ville, le 20 avril 1867. Les améliorations comprennent un cottage contenant deux chambres.

TERMES ET CONDITIONS — Comptant; l'acquéreur à à assumer le payement de toutes les taxes de l'année 1915 au delà et en surplus de son enchère, et faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication. Actes de vente, comprennant le coût de tous les certificats et frais d'hypothèques et timbres devant Edgar Grima, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.

mars—14,21,28 avril—4,11 15

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Peter Perez.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,864 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présentée par Mme Peter Perez, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
C. C. FRIEDRICHS, Avocat.
HAROLD A. MOISE, Avocat.
avril 15 19 24

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur, améliorée, dans le Troisième District, portant le numéro municipal 2612 rue Bourbon, entre les rues Prieur et Johnson.

Dr. S. W. Stafford vs. Abe A. Freed.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,570. — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 avril 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent et qui en quelque sorte en dépendent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourbon (anciennement Bagatelle), Johnson (anciennement Celestine), St. Anthony et Prieur (anciennement Joséphine), désigné comme lot No. 3 dans l'îlet No. 910, sur le plan fait par George de Armas, député voyer de la ville, daté le 9 septembre 1807, annexé à un acte de vente passé devant Frederick Deibel, notaire, le 1er décembre 1898, et d'après le dit plan le lot commence à 63 pieds, 11 pouces et 6 lignes de la rue Prieur et mesure, en mesure américaine, trente-et-un pieds, onze pouces et sept lignes de face à la rue Bourbon, par une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent quatre pieds, et portant le No. municipal 2612 rue Bourbon.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
E. M. STAFFORD,
Avocat pour le demandeur.
mars 12 19 26—avril 2 9 14 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une importante propriété de valeur du Septième District, comprenant sept lots de terre, cinq se trouvent sur la rue Short, au coin de la rue Forshey; avec bâtisses; portant les numéros municipaux 8001, 8003, 8005, 8007, 8009, 8011, 8013 et 8015 rue Forshey, et les autres deux lots de face à l'avenue Carrollton, entre les rues Forshey et Olive.

Union Homestead Association vs. Succession d'Isaiah H. Norwood.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,310.—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 avril 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Sept certains lots de terre, ensemble avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages là appartenant ou qui en quelque sorte leur appartiennent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No. 504, bornés par les rues Short, Forshey et Olive et l'avenue Carrollton, désignés par les numéros un, deux, trois, quatre, cinq, seize et dix-sept; les lots numéros un à cinq, ci-inclus, se touchant et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Short, par cent sept pieds et six pouces en profondeur, entre deux lignes parallèles; le lot numéro un formant le coin des rues Short et Forshey, et les lots numéros seize et dix-sept se touchant et mesurant chacun trente pieds de face à l'avenue Carrollton, par cent sept pieds et six pouces en profondeur, entre deux lignes parallèles.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
CARROLL, HENDERSON & CARROLL,
Avocats pour le demandeur.
mars 13 19 25 26—avril 2 9 14 15

Par C. A. TESSIER & SON

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Jos. Rodriguez — No. 111,[illegible] — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Par C. A. TESSIER ET FILS, C. A. Tessier, encanteur, bureau 134 rue Carondelet — JEUDI 15 avril 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, sera vendu à la vente aux enchères publiques en vertu d'un ordre, daté le 10 mars 1915, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la ci-dessus dite cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante, décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Webster, Annonciation, Laurel et l'avenue Henry Clay, désignés comme lots Nos. 15 et 16 d'après un croquis de voyer annexé à un acte de vente à A. W. Moffet, devant J. Taylor, notaire, daté le 18 juin 1894; les dits lots se touchent les uns aux autres et mesurent chacun 29 pieds, 3 pouces, 9 lignes de face à la rue Webster, par 29 pieds, 9 pouces, 6 lignes en largeur à l'arrière par les suivantes profondeurs. Le lot No. 15 à 183 pieds, 3 pouces en profondeur de face à la rue Annonciation, et 122 pieds, 5 pouces, 1¼ lignes en profondeur sur la ligne du lot No. 16, et le lot No. 16 mesure 122 pieds, 5 pouces, 1¼ lignes sur la ligne du lot No. 15, et 121 pieds, 8 pouces, ½ ligne en profondeur sur la ligne du lot No. 17. Les améliorations sont désignées par le No. 404 rue Webster, et comprennent un élégant, simple cottage, contenant 4 chambres, bain, gaz, etc.

CONDITIONS — Comptant; l'acquéreur à à payer les taxes pour 1915. Dix pour cent au moment de l'adjudication. Acte de vente, y compris le coût de tous les certificats et timbres de droit de guerre, devant E. M. Stafford, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

HENRY W. ROBINSON, ESQ., Avocat.
mar4—14,21,28 avril—4,11,15

AVIS SPECIAL

Conformément à l'article VIII de la charte de la "Carriage and Wagon Makers Association" il a été décidé dans une réunion ayant eu lieu le 9 avril 1915 de liquider les affaires de l'association. Une réunion aura lieu le VENDREDI 23 avril 1915 ayant pour but l'élection des liquidateurs.

W. E. HOOGE, Secrétaire.
13 avril—10f

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée du Troisième District, formant le coin des rues Bourbon et Urquhart, portant le numéro municipal 2801 rue Bourbon.

Homeseekers Building and Loan Association vs. Anton G. Heinz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,602 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 avril 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances, là y appartenant ou qui en quelque sorte lui appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourbon, Urquhart, Touro et Villeré, et mesure en mesure française, trente pieds de face à la rue Bourbon, par une profondeur de face à la rue Urquhart de quatre vingt dix pieds, formant le coin des rues Bourbon et Urquhart.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
WILLIAM L. HUGHES,
Avocat pour le demandeur.
mars 13 15 19 25 26—avril 2 9 13 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de grande étendue et de valeur dans le Troisième District, au coin des rues New Orleans et Pleasure dans l'îlet rues St-Bernard et Humanity). Bâtisse portant le No. municipal 3139 rue New Orleans.

Ideal Savings and Homestead Association vs. Mme Louis Blekmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,968. — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 avril 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Cinq certains lots de terre, ensembles avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent et qui en quelque sorte en dépendent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No. 2138, bornés par les rues Pleasure, Humanity, St-Bernard et New Orleans, désignés comme lots Nos. 20, 21, 22, 23 et 24. Les lots Nos. 20, 21, 22 et 23 se touchent les uns aux autres et mesurent, d'après un plan dressé par F. J. Braun, arpenteur, daté le 9 septembre 1884, déposé dans le bureau de W. I. Hodgson, encanteur, un croquis duquel est annexé à un acte de Gurley à Goothe le 23 mai 1885, comme suivant, à savoir:: Les lots 20, 21 et 22 mesurent chacun trente pieds de face à la rue New Orleans, et le lot No. 23 qui forme le coin des rues New Orleans et Pleasure, mesure trente pieds un pouce de face à la rue New Orleans, et tout les quatre dit lots ont chacun une profondeur de cent cinq pieds un pouce entre lignes égales et parallèles. Le lot No. 24 mesure, en mesure française, d'après le même plan, trente pieds de face à la rue Pleasure, par une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles, et touche aux lots décrits ci-dessus à l'arrière.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
WM. A. WENCK,
Avocat pour la demanderesse.
mars 12 19 26—avril 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une chaise de dentiste de valeur et d'installations, etc.

Hugh C. Davidson vs. Dr. Joseph [illegible] Martinez, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,405 — En vertu d'un writ de fieri facias, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan public, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI 26 avril 1915, à 2:30 p. m., la propriété suivante, décrite à savoir:

Dans mon entrepôt, Nos. 508-512 rue Chartres, 1 chaise, "Ideal" W. E. No. 30634; 1 model C enfirme W. E. No. 2067; 1 console C. D. W. E.; 1 installation à gaz Clark; 4 cylindres N. O. & O.; 1 trousseau Sharp No. 3; 1 cabinet Lee S. Smith No. 340; 1 Clark D. W. crachoir W. E.; 1 table C. D., etc.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
HENRIQUES & DUCHAMP,
Avocats pour le demandeur.
avril 14 15 20 26

PAR LE CONSTABLE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

August Schmedtje vs. Wm. E. Smith.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 68,682 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de la Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux Nos. 3065-67 rue Tchoupitoulas, dans le Quatrième District de cette ville, le JEUDI 15 avril 1915, à 11 heures a. m., la propriété suivante, décrite à savoir

La contenu d'un bar, d'après une liste d'inventaire déposée à mon bureau.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de la Ville pour la Paroisse de Orléans.
D. B. H. CHAFFE,
Avocat pour le demandeur.
avril 4 9 15

Il dit sans emportement, car il était rentré en lui-même et regrettait de s'être trahi:

— L'autre, puisque tu tiens à le connaître, ce fut de me laisser ensorceler par le charme souverain d'une femme qui ne me donnait sa parole que pour la violer, qui tout en me méprisant...

— Oh!: Romain!...

Il ne s'arrêta pas devant ce cri.

Il continua, du même ton grave et transquille:

— ...ne m'acceptait que parce que, pour elle, c'était déjà monter d'un échelon qui, d'effort en effort, la conduirait à un autre...

Devant ce flot de reproches, elle demeurait hagarde, immobile, repliée sur elle-même, comme la bête surprise dans son gîte et qui attend le plomb du chasseur.

Lui, il s'était arrêté, espérant peut-être une protestation, un mouvement de révolte qui ne vint pas.

Avait-elle déjà compris que le mal était sans remède?

Elle se rappelait les heures de cette journée, si sereine en apparence, les efforts de son mari pour se contenir, le silence gardé par lui au cours de leurs promenades.

Et aussi son attitude pendant toute une semaine, ses ruses pour la laisser en confiance et sa douceur qui ne devait avoir qu'un but, l'endormir pour mieux la surprendre.

Quel traître l'avait dénoncée?... Quelle imprudence?

Elle ne devait pas tarder à le savoir.

D'un geste brusque, il attira une chaise et s'assit en face d'elle sans qu'elle fit un mouvement.

Il reprit:

— Je t'ai bien aimée, Suzanne trop pour mon malheur. Toi, tu ne m'as pris que pour un compagnon d'existence que tu supporterais à défaut d'un autre que tu supporterais à défaut d'un autre que tu n'osais espérer. Avoue-le. Aie du moins la franchise de reconnaître que tu l'as dit: — Près de cet autre, sans doute je pourrai arriver à lui. Mon mariage ne sera qu'une première étape.

Il n'obtint pas de réponse.

— Moi, poursuivit-il, j'étais aveuglé, ébloui par l'éclat de la funeste beauté que je maudis aujourd'hui. Plût à Dieu que j'eusse épousé une brave fille sans ambition et sans coquetterie! C'était ce qui me convenait. J'ai fait fausse route. Cependant j'ai trouvé quelques fleurs sur mon chemin. Je n'oublie pas les rares heures de joie que je t'ai dues. Rends leur grâce, car elles arrêtent les éclats de ma colère! Tu avais su m'inspirer une stupide confiance et je ne sais quand mes illusions se seraient dissipées, lorsqu'un incident est survenu qui devait fatalement arriver. J'ai reçu une de ces lettres lâches, écrites par on ne sait qui, un de ces billets qu'on devrait mépriser et qui, cependant, produisent leur effet aussi sûrement que le poison qu'on aurait absorbé par mégarde.

Elle prononça du bout des lèvres:

— C'était?

—Un de ces avis anonymes que les envieux ou les jaloux rebutés se plaisent expédier aux maris trompés.

Très vite, il ajouta:

— On m'annonçait que tu avais un amant; que pour le connaître, je n'avais qu'à réfléchir et à regarder autour de moi... On me donnait quelques renseignements...

— Alors?...

— J'ai voulu déchirer, brûler ce billet malfaisant. J'ai essayé de douter, de me persuader à moi-même que cet inconnu le calomniait, que tu n'aurais pas eu le triste courage de tromper un malheureux qui n'avait des yeux que pour toi, pas d'autre ambition que de te préparer un avenir de joie et d'aisance plus grande... J'ai regardé nos enfants... J'ai cru que la tendresse pour eux, l'aurait empêchée de glisser sur la mauvaise pente... Puis, l'incertitude où j'étais m'a semblé un supplice trop dur à supporter. J'ai voulu savoir, dût la vérité me jeter dans un désespoir sans bornes et dans une impasse sans issue!...

Il baissa la voix et se rapprocha d'elle.

Au milieu du silence de cette tranquille maison, dans les demi-ténèbres de cette chambre où les deux bougies ne jetaient qu'une clarté faible et trouble, ils se touchaient presque.

Ce fut avec plus de force, et en lui prenant une main qu'il étreignit dans la sienne, qu'il continua:

— Que veux-tu? La fatalité me poussait. J'ai voulu percer les ténèbres qui m'environnaient... N'ayant plus une minute de repos, j'ai réfléchi, dans mes nuits de fièvre et d'insomnie. Je me suis rappelé certains regards, des mots équivoques, des signes de trahison. J'ai fait ce que font les autres. Je t'ai espionnée, suivie, traquée. J'ai su que vous vous donniez des rendez-vous dans une maison à lui... Je me suis posté en sentinelle, au coin d'une rue, dans un fiacre, en rougissant de ma honteuse faction... Je t'en veux de m'avoir ravalé, avili à ce point!... Une force irrésistible me dirigeait...

Il rugit, pour ainsi dire, sourdement, en lui serrant le poignet à le briser:

— Je t'ai vue sortir de cette infâme maison, rouge encore des baisers que tu venais de recevoir. Dis-moi donc que ce n'est pas vrai, si tu l'oses, et je te brises entre mes doigts comme un verre! Cette maison immense, reste d'une demeure princière, à deux entrées, l'une faubourg Saint-Honoré, l'autre rue de Courcelles. C'est par la rue de Courcelles que tu sortais, honteusement... en rasant les murailles, de peur d'être reconnue!... Toi, toi, Suzanne! Suzanne Ambert!

Il se tut.

Il y eut entre eux une sorte de détente et de répos.

Elle put retirer ses mains délicates, ses mains d'oisive, des tenailles qui les repoussaient d'un air de dédain, après les avoir meurtries.

Et ce fut tête basse qu'elle entendit son mari qui reprenait avec dégoût, comme s'il eût été las de remuer ce fatal passé:

— Ce n'est pas tout... Il y a aussi les enfants.

Il semblait se parler à lui-même:

— Je les aimais autant l'un que l'autre. Je les aime encore... Cependant, il y en a une que je devrais haïr... la fille de l'amant, l'enfant de l'adultère, de la chute.

Elle se redressa lentement.

Il insista avec douceur:

—Ne nie pas!... A quoi bon?... N'ai-je pas dit que je sais tout? Je n'ai reculé devant aucune bassesse pour trouver la lumière. J'ai eu recours à la ruse.. J'ai agi comme le policier qui perquisitionne chez un criminel, en cherchant les preuves qui l'enverront au bagne. J'ai mis au pillage des tiroirs où je n'avais jeté de ma vie un coup d'œil et alors j'ai découvert ceci.

Suzanne levait la tête.

Son visage consterné d'abord en présence du mari qui ne l'interrogeait même pas, puisqu'elle n'avait rien à lui apprendre, se ranimait et prenait une expression de hautaine dureté.

Elle était coupable, soit!

Comment se fût-elle défendue?

Mais elle était mère!

Dès qu'il s'agissait de ses enfants, elle se dressait, prête à la lutte, inquiète, se demandant ce qu'elle allait entendre.

Il expliqua:

— J'ai été la victime d'un odieux mensonge et j'en ai la preuve. Dans le meuble où tu renfermais si mal tes secrets, il y avait des lettres. Toutes elles me détachaient de cette Suzanne en qui j'avais eu une foi aveugle; mais il en était une qui me rendait haïssable une autre créature, innocente celle-là, pour laquelle j'avais une tendresse profonde.

— Angèle?

— Oui.

Elle devint pâle comme une morte.

Elle était contrainte de s'avouer vaincue, victime de son imprévoyance.

Que pouvait-elle nier?

L'évidence l'accablait.

Cette lettre que son amant lui avait tant recommandé de détruire et qu'elle conservait si imprudemment, son mari la brandissait devant elle et lui demandait:

— Connais-tu cette écriture? Nierastu l'aveu de celui qui t'envoyait tant de protestations d'amitié, tant de caresses, tant de serments qui seront violés comme ceux que tu m'as faits? Je n'ai même pas la ressource de douter. La vérité me crève les yeux. Tout ce que j'adorais, femme, enfants, me devient odieux. Que me reste-t-il?... Rien... C'est mon foyer détruit, ma maison qui s'écroule..

A Continuer.

ASSURANCES.

ANNUAL STATEMENT

Merchants Fire Assurance Corporation of New York, of New York, N. Y.,

For the year ending Dec. 31, 1914, published in conformity with Act 241 of the General Assembly of the State of Louisiana, approved March 26, 1853.

Capital paid up	$500,000.00
Assets	670,392.14
Liabilities, less capital and surplus	268,791.66
Surplus	401,631.22
Premiums received in Louisiana, 1914—Fire	2,668.20
Total	2,668.20
Losses paid in Louisiana, 1914—	
Fire	12,668.00
Total	12,668.00

A. J. MOTON,
Room 302 Perrin Building, Baronne and Gravier.
Mars 20—30f